

## MINUTES OF THE MEETING

DATE: 06/09/2021

HOURS: 15h30-17h00

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
<b>1. Approval agenda and report</b>		
1.1 Report Previous meeting (approval)	En réponse aux remarques des membres, le rapport précédent sera retravaillé et sera à nouveau transmis aux membres.	Naar aanleiding van de opmerkingen van de leden, wordt het vorige rapport herwerkt en opnieuw doorgestuurd naar de leden.  En fonction des commentaires des membres, le rapport précédent sera retravaillé et transmis à nouveau aux membres.
1.2 Agenda (approval)		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agenda goedgekeurd</li> <li>• Agenda approuvé</li> </ul>
1.3 RMG Dashboard (information)		
<b>2. Situation overview (information)</b>		
2.1 Epidemiological overview (information – Sciensano)		
<b>3. Prevention</b>		
3.1. clarification of the measures taken for education	<p>L'ONE a posé la question concrète de la clarification des règles relatives aux clusters dans les écoles primaires.</p> <p>La règle actuelle pour les écoles primaires stipule que toute la classe doit être mise en quarantaine pendant 10 jours en cas de cluster. Cette règle a été discutée lors du RMG et décidée dans le cadre de la simplification des mesures à la demande des CLB. La possibilité de test s'applique également</p>	Het RMG-secretariaat stuurt naar de leden een mail, met de vraag vanuit ONE betreffende de regels voor de terugkeer naar de basisscholen. De leden wordt gevraagd om feedback te geven deze dinsdag 07/09/2021 (met advies van CLB/PSE).

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>dans le cas présent, un prélèvement n'étant toutefois pas obligatoire pour le second test. Un prélèvement le 7e jour est important pour la détection de membres de la famille (et d'autres contacts) éventuellement contaminés si le CHR est contaminé.</p> <p>La question qui est posée est de savoir si les enfants (et l'enseignant) pourraient retourner en classe après un test négatif au 7ème jour et si l'école/les CLB peuvent marquer leur accord sur ce point. Cela implique que la classe n'est pas toujours fermée pendant 10 jours, mais qu'elle ouvre pour ceux dont le test est négatif au 7e jour.</p> <p>Les membres du RMG présents ont indiqué qu'un temps de réflexion était nécessaire pour voir ce qui serait décidé dans ce cas. Le secrétariat du RMG enverra aux membres un email contenant la question émanant de l'ONE. Les membres sont invités à faire part de leurs réactions ce mardi 07/09/2021 (avec l'avis du CLB/PSE).</p>	<p>Le secrétariat RMG enverra aux membres RMG par mail la question de l'ONE concernant les directives pour la rentrée scolaire en primaire. Il est demandé aux entités d'apporter un feedback ce mardi 07/09/2021 (avec avis CLB/PSE).</p>
4. Surveillance and detection		
5. Health care		
6. Stocks and shortages		
7. Communication		
8. International		
8.1. Clarification of the existing rules for non-essential travel and unvaccinated children <12 years (Validation – FPS Public Health)	<p>Il est demandé au RMG de se positionner quant au fait d'autoriser ou non les enfants non vaccinés à effectuer des voyages non essentiels dans une zone rouge en dehors de l'UE en compagnie de leurs parents qui eux sont vaccinés. Dans d'autres situations similaires, il a été déclaré que les enfants peuvent suivre les règles imposées aux parents. Il ne serait ni cohérent ni</p>	<p>Ongevaccineerde kinderen mogen meereizen met volledig gevaccineerde ouders in het kader van een niet-essentiële reis (rode zone, niet EU). Kinderen onder 12 jaar dienen geen test af te leggen voor of na aankomst. Deze kinderen volgen na aankomst in</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>souhaitable que les enfants ne soient pas autorisés à voyager avec leurs parents.</p> <p>Le RMG prend position sur cette question pour les règles applicables en Belgique. Logiquement, celles-ci n'ont aucune influence sur les mesures en vigueur dans les autres pays de l'UE.</p> <p>Une notification du 4 juin de l'OCC indique que l'interdiction des voyages non essentiels en provenance de pays tiers ne s'applique pas aux Belges et aux résidents de Belgique. Le Comité décide que cette exception doit également s'appliquer aux membres de leur famille (conjoint, partenaire, enfants) auxquels s'appliquent les mêmes règles d'obligation et d'exemption de quarantaine et de dépistage.</p> <p>Le Cabinet Vandembroucke indique que le problème se situe principalement au niveau juridique dans l'arrêt ministériel concerné. Ces règles doivent être clarifiées.</p> <p>Il n'y a pas d'objection parmi les membres du RMG pour permettre aux enfants de voyager avec leurs parents dans les conditions mentionnées ci-après.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants non vaccinés peuvent voyager avec des parents complètement vaccinés lors d'un voyage non essentiel (zone rouge, hors UE).</li> <li>- Les enfants de moins de 12 ans ne doivent pas passer de test avant ou après leur arrivée. Après leur arrivée en Belgique, ces enfants suivent les mêmes règles de quarantaine que leurs parents.</li> <li>- Les enfants non vaccinés âgés de 12 à 18 ans suivent à leur arrivée en Belgique les mêmes règles que les Belges/les personnes résidant en Belgique, ce qui signifie qu'ils doivent</li> </ul>	<p>België dezelfde quarantaine regels als deze voor de ouders.</p> <p>Niet gevaccineerde kinderen tussen 12j en 18j volgen na aankomst in België dezelfde regels als deze opgesteld voor Belgen/Belgische residenten wat betekent dat ze een PCR test op dag 1 en dag 7 dienen te ondergaan, met een quarantaine tot het resultaat van de 2de test bekend is.</p> <p>Les enfants non vaccinés peuvent voyager avec des parents complètement vaccinés lors d'un voyage non essentiel (zone rouge, hors UE). Les enfants de moins de 12 ans ne doivent pas passer de test avant ou après leur arrivée. Après leur arrivée en Belgique, ces enfants suivent les mêmes règles de quarantaine que leurs parents.</p> <p>Les enfants non vaccinés âgés de 12 à 18 ans suivent les mêmes règles que les Belges/ressortissants belges à leur arrivée en Belgique, c'est-à-dire qu'ils doivent subir un test PCR le 1er et le 7e jour, avec une quarantaine jusqu'à ce que le résultat du second test soit connu.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>subir un test PCR le 1er et le 7e jour, avec une quarantaine jusqu'à ce que le résultat du second test soit connu.</p>	
<p>9. Date next meeting / agenda (approval)</p>		<p>De volgende RMG-vergadering zal doorgaan op donderdag 09/09/2021 van 16u tot 18u.</p> <hr/> <p>La prochaine réunion aura lieu le jeudi 09/09/2021 de 16h à 18h.</p>
<p>10. AOB</p>		
<p>10.1. RMG's internal rules (Validation – FPS Public Health)</p>	<p>La RW a fait part de ses remarques concernant le ROI. Concernant la procédure, elle considère qu'il serait intéressant de pouvoir procéder par votes pour aboutir à un consensus.</p> <p>Le président RMG rappelle qu'il est indiqué dans le protocole d'accord que le RMG décide par consensus, il est d'avis qu'il est préférable que le RMG ne vote pas ; même si par le passé ça a déjà été le cas.</p> <p>La FWB précise que, par définition, fonctionner par consensus évite tout vote. En effet, le but du consensus est d'arriver à un accord représentatif de toutes les parties sans passer par le vote.</p> <p>La phrase 'er wordt niet gestemd' sera retirée du document.</p> <p>La RW trouve également particulier et peu démocratique de considérer un silence comme une approbation (cfr. : absences, éventuels problèmes techniques,...).</p> <p>Le président RMG précise que les points où on attend une décision sont généralement clairement identifiés dans l'agenda. Les membres sont donc au courant à l'avance. Une fois le point traité, on demandera si tout le</p>	<p>De finale versie wordt naar de leden doorgestuurd.</p> <p>Donderdag komt dit punt opnieuw op de agenda, ter validatie van dit reglement.</p> <p>La version finale sera envoyée aux membres.</p> <p>Ce point sera à nouveau à l'ordre du jour jeudi, pour validation de ce règlement.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>monde est d'accord, si les membres n'émettent aucune objection, cela implique que tout le monde est d'accord.</p> <p>Les membres RMG soulignent que ce système 'qui ne dit mot consent' fonctionnera tant qu'il n'y a pas de problèmes dans le groupe mais pourrait induire des conflits à l'avenir.</p> <p>La RW n'est pas d'accord de limiter ses feedbacks écrits à des modifications en trackchange. Le RMG est un lieu de débat et d'échanges de réflexions, en ce sens les questions/interrogations devraient avoir leur place. En outre, toutes ces questions sont peut-être également le signe que le document en lui-même n'est pas optimal.</p> <p>Le président remet cela en contexte ; quand une deadline est fixée et qu'on demande des opinions, le focus principal doit être de finaliser le document. Les questions ne devraient pas bloquer la validation du document mais devraient être mises de côté pour pouvoir être traitées dans un autre contexte/point. Si les membres ont toutefois des questions à adresser sur un document en vue d'une validation, alors il est souhaitable qu'ils accompagnent celles-ci de propositions de solutions possibles.</p> <p>Pour ce qui est des deadlines à respecter, un délai de 3h avec SMS doit être prévu en période de crise.</p> <p>Le président RMG attire l'attention sur le fait que, selon le protocole d'accord, les membres RMG sont mandatés pour prendre des décisions, toutefois dans la pratique cela n'est pas toujours été clair/suivi. Certaines décisions sont prises par d'autres instances ou rediscutées en Préparatoire.</p> <p>Certains sont d'avis qu'un accord de coopération est nécessaire, cela devra faire l'objet d'un point d'attention lors de l'évaluation de cette crise.</p>	

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
10.2. Article in “De Morgen” about quarantine in a secondary school	<p>Le dimanche 05/09/2021 est paru dans De Morgen un article concernant une école de Tielt-Winge qui a placé l'ensemble des 41 élèves en quarantaine. Cette décision a été prise après qu'un élève ait été identifié comme CHR. Cette décision n'est pas conforme aux mesures mentionnées dans la note « Lignes directrices COVID-19 garde d'enfants, classes de maternelle, enseignement primaire et secondaire à partir de septembre 2021 ».</p> <p>L'Agence Zorg en Gezondheid demande si cette question a été abordée lors de la concertation de crise, et fait rapport au RMG.</p>	

### Participation list

Last Name	First Name	Organization	Email
Alen	Victor (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	<a href="mailto:victor.alen@health.fgov.be">victor.alen@health.fgov.be</a>
Bouton	Brigitte	Région wallone	<a href="mailto:Brigitte.BOUTON@aviq.be">Brigitte.BOUTON@aviq.be</a>
Cormann	Karin	Deutschsprachige Gemeinschaft	<a href="mailto:karin.cormann@dgov.be">karin.cormann@dgov.be</a>
De Ridder	Ri	Kabinet Vandenbroucke	<a href="mailto:Ri.DeRidder@vandenbroucke.fed.be">Ri.DeRidder@vandenbroucke.fed.be</a>
De Schutter	Iris	Agentschap Zorg en Gezondheid	<a href="mailto:iris.deschutter@vlaanderen.be">iris.deschutter@vlaanderen.be</a>
Detaille	Emilie	cabinet Christie Morreale	<a href="mailto:emilie.detaille@gov.wallonie.be">emilie.detaille@gov.wallonie.be</a>
Gijs	Geert	FOD Volksgezondheid	<a href="mailto:Geert.Gijs@health.fgov.be">Geert.Gijs@health.fgov.be</a>
Haulotte	Delphine	Cabinet Glatigny	<a href="mailto:Delphine.HAULOTTE@gov.cfwb.be">Delphine.HAULOTTE@gov.cfwb.be</a>
Hitabatuma	Vincent	FWB	<a href="mailto:Vincent.HITABATUMA@gov.cfwb.be">Vincent.HITABATUMA@gov.cfwb.be</a>
Kalimira	Nyota (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	<a href="mailto:nyota.kalimira@health.fgov.be">nyota.kalimira@health.fgov.be</a>
Lernout	Tinne	Sciensano	<a href="mailto:Tinne.Lernout@sciensano.be">Tinne.Lernout@sciensano.be</a>
Pardon	Paul	FOD Volksgezondheid (Voorzitter RMG)	<a href="mailto:paul.pardon@health.fgov.be">paul.pardon@health.fgov.be</a>
Verbeken	Bert (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	<a href="mailto:Bert.Verbeken@health.fgov.be">Bert.Verbeken@health.fgov.be</a>